

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE COATICOOK
Municipalité de Martinville**

RÈGLEMENT 2020-101

Règlement fixant la limite monétaire maximale d'autoriser des dépenses par poste budgétaire conformément aux articles 2 et 4 du règlement numéro 2004-101 décrétant une délégation de compétence de la part du conseil de la Municipalité de Martinville au directeur général, secrétaire-trésorier et à l'inspecteur municipal pour l'exercice 2020

ATTENDU QUE conformément au règlement numéro 2004-101, lequel fut adopté le 10 février 2004, le conseil de la Municipalité de Martinville y décrétant une délégation de compétence en faveur du directeur général, secrétaire-trésorier et de l'inspecteur municipal de voirie;

ATTENDU QUE ce règlement édicte en vertu des articles 2 et 4 les catégories de dépenses confiées au directeur général, secrétaire-trésorier et à l'inspecteur municipal de voirie de la Municipalité de Martinville;

ATTENDU QUE les articles 3 et 5 de ce règlement énumèrent, en annexe de ce même règlement, les catégories de dépenses pour chaque poste budgétaire identifiées selon les prévisions budgétaires de l'exercice financier en cours de la Municipalité de Martinville;

ATTENDU QU'il y a lieu d'ordonner pour l'exercice financier 2020 la limite monétaire maximale pour tout poste budgétaire concerné dans les prévisions budgétaires 2020 de la Municipalité de Martinville;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été régulièrement donné en date du 13 janvier 2020 par la conseillère Catherine Viens;

QU'IL SOIT STATUÉ ET ORDONNÉ, par le règlement numéro 2020-101 du conseil de la Municipalité de Martinville, ce qui suit :

ARTICLE 1

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2

Le présent règlement détermine la limite monétaire maximale du pouvoir d'autoriser des dépenses par poste budgétaire confiées au directeur général, secrétaire-trésorier et à l'inspecteur municipal de voirie.

ARTICLE 3

La limite monétaire maximale du pouvoir d'autoriser des dépenses par poste budgétaire est voté par le présent règlement une enveloppe égale aux crédits votés et inscrits aux prévisions budgétaires pour l'année 2020:

DIRECTEUR GÉNÉRAL, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

DÉPENSES 2020

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1) Conseil Municipal	
Rémunération des élus	15 972
Allocation des élus	7 992
Déductions à la source	977
Frais de déplacements	100
Quote-part MRC - Législation	8 628
Quote-part - cour municipale	1 860
Sous-total	35 529 \$
2) Gestion financière et administrative	
Salaire dg, secrétaire-trésorier	43 292
Salaire – formation	1 197
Congés maladie	997
Vacances	3 990
Congés fériés	2 394
Déductions à la source	6 465
CSST	1 089
Frais de poste	950
Fret et messagerie (médiaposte, dicom)	550
Téléphone	780
Internet	660
Publicité et information (avis publics)	300
Appels d'offres	600
Services juridiques	1 200
Comptabilité et vérification	9 000
Administration et Informatique	4 500
Contrat de service – photocopieur	375
Frais de banque	750
Ent. & rép. – ameublement & équip bureau	150
Fournitures de bureau	1 500
Quote-Part MRC – adm.	8 020
Sous-total	88 759 \$
3) Greffe	
Quote-Part MRC – Greffe	2 048
Sous-total	2 048
4) Évaluation	
Frais de mutation	52
Quote-part MRC - Évaluation	6 326
Quote-part MRC – Personnel	860
Sous-total	7 238 \$
5) Autres	
Salaires concierge	2 657
Vacances	159
Congés fériés	85
Déductions à la source	205
CSST	61
Déneigement	3 478
Gestion des archives	0
Location système d'alarme	350
Entretien et réparation du centre comm.	500
Pièces et accessoires	150

ADMINISTRATION GÉNÉRALE (suite)

5) Autres (suite)	
Articles et produits de nettoyage	50
Produits ménagers et de cuisine	50
Électricité	3 600
Quote-Part MRC – Autres	4 165
Sous-total	15 510 \$
Total administration générale	149 084 \$

SÉCURITÉ PUBLIQUE

1) Police	
Sûreté du Québec	38 707
Sous-total	38 707 \$
2) Protection contre l'incendie	
Pièces et accessoires	300
Entente Incendie – Mun. de Compton	35 812
Inspection réseau avertisseur incendie	325
Ent & Rép extincteur	175
Quote-part MRC – Incendie (prévention)	4 726
Sous-total	41 338 \$
3) Sécurité Civile	
Salaire	964
Déductions à la source	130
CSST	21
Droit annuel barrage	240
Sous-total	1 355 \$
Total sécurité publique	81 400 \$

VOIRIE MUNICIPALE

1) Voirie	
Salaire inspecteur	11 331
Formation	161
Congés maladie	502
Vacances	2 868
Congés fériés	1 793
Déductions à la source	1 933
CSST	350
Téléphone-pagette	300
Système de télécommunication	190
Formation	450
Immatriculation	350
Sous-total	19 709 \$
2) Enlèvement de la neige	
Salaire – entretien trottoir	853
Vacances	10
Congé fériée	4
Déductions à la source	89
CSST	18
Contrat d'enlèvement de la neige	76 347
Sous-total	72 813 \$
3) Éclairage de rues	
Entretien	1 500
Électricité	2 800
Sous-total	4 300 \$

VOIRIE MUNICIPALE

4) Transport collectif	
Quote-part MRC - Transport adapté	1 027
Sous-total	1 027 \$
Total voirie municipale	97 849 \$

HYGIÈNE DU MILIEU

1) Purification et traitement de l'eau	
Téléphone et Internet	885
Analyse – eau potable	800
Contrat de service	12 600
Produits chimiques	680
Pièces et accessoires	2 600
Électricité	2 800
Sous-total	20 365 \$
2) Réseau de distribution de l'eau	
Salaire	3 855
Déductions à la source	496
CSST	81
Sous-total	4 432 \$
3) Traitement des eaux usées	
Analyse eaux usées	790
Déneigement	1 395
Contrat de service (et déphosphatage)	5 710
Pièces et accessoires	250
Électricité	3 225
Entente Municipalité Stornoway	325
Sous-total	11 695 \$
4) Réseau d'égout	
Salaire	2 249
Déductions à la source	290
CSST	47
Sous-total	2 586 \$
Total eau et égout	39 078 \$
5) Déchets domestiques	
Enlèvement des ordures – contrat	12 795
Pièces et accessoires	50
Contrat enfouissement	13 200
Enfouissement matières organiques	4 000
Achat compost	200
Enlèvement des matières organiques	21 000
Sous-total	51 245 \$
6) Collecte sélective	
Bacs roulants	1 000
Quote-part MRC	3 220
Quote-part MRC (plastique agricole)	103
Sous-total	4 323 \$
Total matières résiduelles	55 568 \$
7) Cours d'eau et autres	
Quote-part MRC – Cours d'eau	260
Vidange de fosses septiques	0
Quote-part MRC Vidange fosses septiques	1 071
Sous-total	1 331 \$

Total hygiène du milieu	94 646 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	
Autres	
Contribution à un OMH	6 000
Quote-part santé & bien-être MRC	225
Total santé et bien-être	6 225 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME & DÉVELOPPEMENT	
Aménagement, urbanisme & zonage	
Salaire	24
Déductions à la source	1
CSST	1
Frais de déplacements	155
Frais de congrès	0
Fournitures de bureau	300
Services techniques et de génie	7 560
Quote-part MRC	3 863
Sous-total	11 904 \$
Promotion & développement économique	
Quote-part MRC	11 361
Sous-total	11 361 \$
Total aménagement, urb. & développement	23 265 \$
LOISIRS ET CULTURE	
Chalet des loisirs	
Salaire	3 864
Déductions à la source	497
CSST	81
Déneigement, sablage	1 275
Électricité	7 800
Taxes foncières et scolaires	1 995
Sous-total	15 512 \$
Patinoire	
Enlèvement de la neige	2 500
Sous-total	2 500 \$
Parcs et terrains	
Salaire	7 822
Déductions à la source	1 007
CSST	164
Entretien véhicule	350
Entretien machinerie	1 500
Essence, huile	620
Électricité – parc	300
Sous-total	11 763 \$
Autres	
Quote-part – MRC agent loisirs	2 143
Entente Loisirs – Ville de Coaticook	5 621
Subv. corporation des loisirs	1 150
Sous-total	8 914 \$
Activités culturelles	
Salaire	1 295

Déductions à la source	167
C.S.S.T.	27
Téléphone	360
Internet	660
Déneigement et sablage	1 170
Location de volumes (CRSBPE)	1 955
Achat de volumes (entente école)	500
Électricité	2 700
Quote-part – MRC Dévelop. Culturel	1 542
Contributions – Fourn & autres dép biblio	300
Sous-total	10 676 \$
Total loisirs & culture	49 365 \$

FRAIS DE FINANCEMENT

Intérêts	
PR2 Int/Emprunt par billet (20 ans)	4 489
Int/Emprunt par billet R 2016-113	3 582
Total des frais de financement	8 071 \$

TOTAL DES DÉPENSES 509 905 \$

INSPECTEUR MUNICIPAL

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Autres	
Ent.-rép. centre communautaire	500
Pièces et accessoires	150
Articles et produits de nettoyage	50
Total administration générale	700 \$

VOIRIE MUNICIPALE

Voirie	
Location machinerie & équip.	800
Location véhicules	18 500
Location niveleuse	17 500
Entr. & rép. – véhicule	788
Achat de pierre, gravier	40 000
Essence et carburant diesel	975
Pièces et accessoires	275
Petits outils	40
Achat de ponceaux	7 500
Vêtements, chaussures & fournitures	500
Entr & rép chemins & trottoirs	2 500
Ent.-rép.-abat-poussière	25 000
Ent.-rép. – fossés	8 000
Ent.-rép. – fauchage	5 750
Sous-total	128 128 \$

Éclairage de rues	
Entretien luminaires rues	1 500
Sous-total	1 500 \$

VOIRIE MUNICIPALE

Circulation et stationnement

Entr. & rép. signalisation	720
Pièces et accessoires	150
Sous-total	870 \$
Total voirie municipale	130 498 \$

HYGIÈNE DU MILIEU**Purification et traitement de l'eau**

Fret & messagerie	70
Entr. & rép. usine	125
Entr. & rép. machinerie & équip.	750
Produits chimiques – (chlore & solution saline)	680
Pièces et accessoires	2 600
Achat d'eau	40
Sous-total	4 265\$

Réseau de distribution de l'eau

Frais de livraison	90
Nettoyage du réseau	1 200
Services techniques et génie	578
Location de machinerie	78
Entr. & rép. Réseau	2 000
Entr & rép. machinerie et équipement	1 550
Essence & huile diesel	150
Pièces et accessoires	1 700
Sous-total	7 346 \$

Traitement des eaux usées

Entr. & rép. – bassins	485
Entr. & rép. machinerie et équipement	2 400
Produits chimiques – Alun	3 000
Pièces et accessoires	250
Vêtement, chaussures, fournitures	50
Sous-total	6 185 \$

Réseau d'égout

Entr. & rép. – réseau	50 750
Entr & rép. bâtiments & terrains	300
Entr. & rép. – équipement	300
Entr & rép. pompes	1 621
Pièces et accessoires	300
Sous-total	53 271 \$
Total hygiène du milieu	71 067 \$

LOISIRS ET CULTURE**Chalet des loisirs**

Entretien-réparation – chalet loisirs et église	5 500
Entretien-réparation – équipement	250
Sous-total :	5 750 \$

Parcs et Terrains

Location outillage	150
Entr. & rép. – parc et terrains	250
Entr. & rép. véhicules	350
Essence-huile	620
Pièces et acc. – terrain	100
Sous-total	1 470 \$
Total loisirs et culture	8 970 \$

TOTAL DES DÉPENSES

211 235 \$

ARTICLE 4

En dépit de la délégation de l'inspecteur, le directeur général, secrétaire-trésorier, dans des situations hors de son contrôle et pour le bon fonctionnement de la municipalité, aura la délégation de l'inspecteur. Le directeur général, secrétaire-trésorier est autorisé à faire le paiement des dépenses autorisées par lui et par l'inspecteur.

ARTICLE 5

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Michel-Henri Goyette, sec.-trésorier

Réjean Masson, maire

Avis de motion :	13 janvier 2020
Dépôt du projet de règlement :	13 janvier 2020
Adoption :	10 février 2020
Avis public :	11 février 2020
Entrée en vigueur :	11 février 2020